Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/04/2026

GREAT JAPANESE GUY LTD GJG AUDIO rappelle SAGAMI ORIGINAL 002 lot de 10 préservatifs



- Noms des modèles ou références concernés : **SAGAMI ORIGINAL 002, lot de 10**
- Marque : **SAGAMI**
- **GTIN 4974234619214 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Boîte de 10 préservatifs.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/09/2025 au 30/03/2026**
- Informations complémentaires : **Préservatif masculin en polyuréthane, conditionnement de 10 unités, produit d'import japonais, code-barres 4974234619214.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AMAZON.FR, offre vendue par GJG AUDIO**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Produit destiné au marché japonais, dépourvu de marquage CE, non conforme aux exigences du règlement (UE) 2017/745 pour sa mise sur le marché dans l'Union européenne.**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque microbiologique**
- Description complémentaire du risque : **Produit destiné au marché japonais, relevant de règles propres à ce marché, mais sans marquage CE ni conformité démontrée au règlement (UE) 2017/745 pour sa mise sur le marché dans l'Union européenne.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 30 juin 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **00442071936196**
- Informations complémentaires publiques : **Les consommateurs ayant acheté ce produit sur AMAZON.FR doivent cesser immédiatement toute utilisation du produit et contacter le vendeur afin d'obtenir un remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre